



FEDERATION DES LIEUX DE MUSIQUES ACTUELLES PRESENTATION SYNTHETIQUE D'ACTIVITE AU 21 janvier 2014

La FEDELIMA est effective depuis le 1^{er} janvier 2013 suite à l'adoption des [statuts](#) et de la convention de rapprochement (Protocole de fusion) entre la Fédurok et la Fédération des Scènes de Jazz et de musiques improvisées (FSJ), le 18 décembre 2012 à FILE 7 à Magny-le-Hongre.

Sur le premier semestre 2013, la nouvelle fédération s'est mise en œuvre sur deux entrées :

- La structuration fédérale
- La mise en œuvre des activités de la fédération

LA STRUCTURATION FEDERALE

1. La structuration statutaire :

L'**Assemblée générale** des 25 et 26 mars 2013 à Auxerre, a permis:

- La désignation du premier [Bureau Exécutif](#)
- L'adoption du [Règlement fédéral](#), outil de complément indispensable des statuts qui vient préciser le fonctionnement collectif plus participatif
- La validation des objectifs et moyens pour 2013 (Confirmation de l'[Ossature d'activités](#) avec les premiers Groupes de Travail et leurs référents, validation de la structuration de l'équipe, Budget Prévisionnel, ...)

Le Bureau Exécutif, composé de 9 membres, est l'instance effective de gouvernance désignée par les adhérents qui travaille en liaison avec l'équipe salariée sur le fonctionnement et la mise en œuvre du processus participatif via le Comité d'Orientation. Le bureau définit aussi les représentations (UFISC, Live DMA, SMA, GT LIMA, AGI-SON, ...).

Le Comité d'Orientation piloté par le Bureau Exécutif s'est réuni deux fois, sur une journée, les 15 mai et 13 novembre 2013 afin de poser et d'apprécier la mise en place des travaux au regard de l'ossature d'activités adoptée par l'Assemblée Générale.

Les membres sont à la fois des membres adhérents (de droit privé non lucratif ou Etablissements Publics Locaux et des membres associés (régies, réseaux et projets étrangers). Ainsi ont été validées, en particulier de nouveaux types de membres (structures associées) tels que des régies de collectivités comme le Labo à Dinan (22) et la Grange à Musique à Creil (60) mais aussi, des Etablissements Publics de Coopération Culturelle (EPCC) généralistes tels que le « Théâtre de l'Archipel/El Médiateur » à Perpignan (66) et « Metz en Scènes/Trinitaires/BAM » à Metz (57) et des Régies Personnalisées (EPIC), tels que Canal 93 à Bobigny (93), le Sax à Achères (78) et le Gueulard + en préfiguration à Nilvange (57).

Comme structures de droit privé sans but lucratif, nous avons accueilli Be Bop/L'Oasis au Mans (72), la Cordonnerie à Romans (26), le Sonambule à Gignac (34), Freesson à Châteauneuf de Gadagne (84), Zebrook à Noisy-le-Sec (93) et Nouvelle Vague à Saint-Malo (35).

A ce jour, la FEDELIMA est composée de 140 membres et d'autres demandes d'adhésion sont en cours de traitement (Cf. [liste actuelle des membres](#))

La réflexion concernant les liens en tant que structures associées des Réseaux, notamment Territoriaux tels que le RIF (Ile-de-France), Raoul (Nord Pas-de-Calais), le POLCA (Champagne Ardennes), PRMA Poitou-Charentes, PATCH (Picardie) et Avant-Mardi (Midi-Pyrénées), La FRACAMA (CENTRE), ..., a été enclenchée. Des aménagements du Règlement Fédéral seront proposés à la prochaine Assemblée Générale, envisagée le 21 janvier à Nantes.

2. La structuration du fonctionnement

L'équipe salariée se construit sur la base de l'organisation fonctionnelle validée par l'Assemblée Générale reposant sur les fonctions suivantes :

- Direction
- Coordination du « Pôle environnement professionnel et territorial » et Europe/International
- Accompagnement et coordination du « Pôle structuration des lieux »
- Coordination du « Pôle activités artistiques et culturelles »
- Vie associative
- Secrétariat comptabilité
- Observation et étude

(Cf. [Organigramme nominatif](#))

Nous sommes sur un travail de prise en main des fonctions pour une partie de l'équipe, de définition des procédures et des processus de travail, et dans un temps d'intégration salariale liée à la fusion qui nous fait appliquer deux conventions collectives (Convention de l'Animation et CCNEAC) jusqu'en avril 2014.

Le poste de diffusion de l'information envisagée initialement dans le cadre de la mutualisation avec la Fédération des Associations de Musiques et Danses Traditionnelles (FAMDT) avec laquelle a été conclu un protocole d'accord, est reporté à 2014.

Le poste d'assistance sur la coordination du réseau européen s'arrête au 31 décembre 2013 pour basculer sur la nouvelle structure juridique spécifique Live DMA.

L'organisation matérielle repose sur :

1. Une implantation à Nantes avec des nouveaux locaux mutualisés avec la FAMDT
2. Une logique de « télétravail » et de mobilité importante pour la moitié de l'équipe depuis la rentrée.
3. Un site plus dynamique en cours de réfection en mutualisation avec la FAMDT à venir pour début 2014
4. Une gestion/hébergement de plus de 30 listes de diffusion permettant des échanges ciblés sur des problématiques spécifiques entre internautes.
5. Un site spécifique au festival « Jazz en Scènes »

Le budget 2013

La réalisation financière et comptable de cette première année a été marquée par l'impossibilité de réaliser le budget prévisionnel adopté avec une alerte en juillet de risque de déficit d'au moins 95 000 € au regard des financements confirmés. (Cf. [Communiqué](#))

Un certain nombre de mesures d'économie ont été immédiatement mises en œuvre, associées à une mobilisation des membres pour 23 365 €, du CNV pour 19 000 € et de la DGCA pour 20 000 €. Le résultat fin décembre est un déficit ramené à 4 867 €.

Cette situation a mis à jour une fragilité structurelle de la nouvelle fédération qui est aussi travaillée et conduit la fédération à prendre des dispositions au plus vite pour 2014 en accord avec ses adhérents et ses principaux partenaires.

C'est pourquoi l'Assemblée Générale a été avancée au 21 janvier à Nantes en accord avec le Commissaire aux comptes.

Cette situation financière particulièrement tendue a eu une incidence faible sur la mise en œuvre globale des activités même si, la mise en place de la méthode a été rendue plus difficile sur le plan de la sérénité et a nécessité de réduire des temps de mobilisation et des déplacements ou de décaler certains travaux ou séminaires à 2014.

LA MISE EN ŒUVRE DES ACTIVITES DE LA FEDERATION

La mise en œuvre des activités consiste à donner réalité à l'ossature d'activités validée et précisée en Assemblée Générale (Cf. [Ossature d'activités](#)), et à susciter la participation des membres adhérents et associés ainsi que des partenaires.

Pour engager cette nouvelle méthode de construction, plusieurs temps ont été mis en place :

- Deux réunions du Comité d'Orientation, les 15 mai et 13 novembre 2013 à Paris.
- Des Journées Professionnelles Européennes des Lieux de Musiques Actuelles des 3, 4 et 5 juillet à Niort (Cf. [Programme des journées](#) et [communiqué du 17 juillet](#))

L'ossature d'activités est constituée de trois pôles transversaux et de trois pôles spécifiques.

Les trois pôles transversaux :

1. Accompagnement des lieux
2. Observation et études
3. Europe et international

1. [Accompagnement des lieux](#)

Depuis le début de l'année 2013, trente structures adhérentes sont accompagnées et suivies par la fédération. D'un accompagnement individualisé, voire ponctuel d'urgence, nous allons vers des accompagnements plus collectifs, plus longs et territoriaux incluant quelquefois d'autres structures non adhérentes.

Des modules de formation commencent à être proposés pour compléter et enrichir les accompagnements notamment en direction des bénévoles et de leur dirigeants.

2. [Observation et études](#)

L'Observation Participative Partagée (OPP) est une démarche d'observation réalisée grâce à la plate-forme GIMIC.

Parallèlement à un processus de collectage annuel (concernant cette année, les données 2011 et 2012), des enquêtes sont réalisées en fonction des besoins des Groupes de Travail ou d'études.

Actuellement, la FEDELIMA travaille à la finalisation de deux études d'envergure :

- [La diffusion musicale des artistes professionnels dans les lieux de musiques actuelles de la FEDELIMA, du RIF et du SMA en 2011](#) en partenariat avec le centre de ressources du CNV.
- [Les actions culturelles au sein de 192 structures de musiques actuelles - Panorama chiffré et commenté issu d'une enquête menée auprès de réseaux du secteur \(données 2011\)](#) menée avec Opale et en partenariat avec la DGCA.

Des « enquêtes flash » telle que celle en juin 2013 visant à alimenter le travail du Groupe de Travail Billetterie grâce à une petite étude sur « les usages et attentes relatifs à la billetterie dématérialisée » en partenariat avec le RIF et le SMA.

Le travail d'observation qui associe un outil et une méthode, est progressivement partagé avec d'autres organisations professionnelles telles que le Pôle de coopération des acteurs Musiques Actuelles des Pays de la Loire, la FAMDT, l'association « Technopol - Techno Parade », « Après Mai » réseau des lieux Musiques Actuelles en Bretagne, ceci dans le cadre d'ICOOP, structure gérée par la FEDELIMA.

3. Europe et international

Après 3 années de gestion politique, administrative et comptable, la FEDELIMA finalise le 31 décembre prochain le portage du réseau LiveDMA (www.live-dma.eu), elle continuera cependant d'assumer sa présidence en 2014. Le Live DMA réunit des organisations européennes fédérant lieux et festivals de Musiques Actuelles, et ne cesse de s'étoffer. Après l'Allemagne et les Pays-Bas, il suscite aujourd'hui l'intérêt de nouvelles organisations norvégiennes, suisses, turques, portugaises et luxembourgeoises. Ses travaux sont orientés vers trois grands objectifs : politiques, artistiques et culturels, économiques. En plus d'être une plate-forme de recherche et de production de contenu à l'échelle européenne, c'est un outil de coopération, de mise en réseau et de partage.

Parallèlement, la FEDELIMA en lien avec d'autres organisations, s'implique dans la réalisation de projets sur des programmes européens de type Léonardo. C'est ainsi qu'après avoir travaillé ces deux dernières années sur la question des activités éducatives au sein des lieux de Musiques Actuelles, et assuré la coordination de « [Musication](#) », la FEDELIMA s'est engagée en septembre 2013 dans le nouveau projet « Lighthouses ». Il réunit les Pays Bas, la Belgique, le Danemark, l'Espagne et la France avec la FEDELIMA. Son objectif est de s'interroger et de travailler sur les métiers liés à l'artistique dans les lieux de Musiques Actuelles en Europe (programmateurs, directeurs artistiques et communicants).

La FEDELIMA organise le premier séminaire lors des TransMusicales de Rennes (4 au 6 décembre 2013). Il a pour grand thème "Diversité musicale et contraintes de programmation".

Un travail spécifique est mené en direction des lieux adhérents pour les aider à mieux appréhender la dimension internationale notamment au travers d'une newsletter spécifique bimestrielle.

La FEDELIMA est impliqué dans la dynamique proposée par « Relais culture Europe » de la coopérative sur le suivi et la définition d'une analyse culture vis-à-vis de la stratégie « Europe créative 2020 ».

De la même façon, la fédération est impliquée dans le groupe de travail « international » de la DGCA et est engagée, via l'UFISC, sur la mise en œuvre des fonds structurels européens et sur des problématiques déterminantes pour la culture dans son ensemble, telles que celle des Service d'Intérêt Economique Général (SIEG).

Les trois pôles spécifiques :

1. Pôle Activités Artistiques et Culturelles (AAC)
2. Pôle Structuration des lieux
3. Pôle Environnement territorial et professionnel

1. Pôle Activités Artistiques et Culturelles (AAC)

Dans ce pôle, sont travaillées des thématiques qui concernent principalement les activités qui relèvent des projets artistiques et culturels des lieux, des actions éducatives et culturelles aux problématiques d'émergence et de diffusion.

Basées sur des dynamiques de coopération entre les membres et des partenaires, des actions sont réalisées telles que :

- Le festival « Jazz en Scènes » qui regroupe pour cette XV^{ème} édition du 12 au 15 décembre 2013, 23 lieux sur le territoire et 44 formations rassemblant 144 artistes (Cf. Programmation complète sur les 2 sites Internet de la FEDELIMA jazzenscenes.com et fedelima.org) ;
- La participation à [Jazz Migration](#) porté par l'Association Jazzé et Croisé (AJC) ;
- Le dispositif [Musique en Prison](#) avec la Direction de l'Administration Pénitentiaire (DAP) qui permet de soutenir 23 projets de structures membres ;
- La co-organisation avec le Florida, le RAMA et Avant-Mardi de Rencontres Nationales des Démarches Educatives dans les Musiques Actuelles à Agen les 11 et 12 avril 2013 (Cf. [Programme](#) et [synthèse de travail](#)) ;
- La co-écriture avec les CEMEA (Centres d'Entraînement aux Méthodes d'Education Active) d'un dossier spécial *Musiques Actuelles et émancipation* qui est reporté à 2014 ;
- L'implication dans une démarche de coopération « Live cube » entre trois lieux sur l'accompagnement des pratiques amateurs.

Parallèlement à ces actions, ont été mis en place des Groupes de Travail, notamment sur les dispositifs d'accompagnement, de circulation artistique, sur la problématique d'émergence et les pratiques amateurs.

Le Groupe de Travail [Dispositifs](#) s'est constitué à la suite de l'atelier des Journées Professionnelles Européennes des Lieux de Musiques Actuelles de Niort en Juillet 2013. Il est composé d'une vingtaine de personnes des structures adhérentes à la FEDELIMA. Son rôle est d'imaginer et de superviser de nouvelles formes d'action pour un ou des projets opérationnels type Jazz en Scènes et 78 tours. Ces nouvelles formes devront permettre à l'ensemble des lieux de valoriser leurs travaux de soutien à l'émergence artistique, de contribuer à l'interconnaissance des projets culturels portés par les lieux et de s'inscrire dans un processus de professionnalisation des artistes.

Le Groupe de Travail « [Pratiques amateurs](#) », lancé dans ses principes en juillet 2013 à Niort et constitué le 5 décembre à Rennes, organise ses travaux 2014 selon trois axes :

1. Travaux sur les parcours amateurs et les pratiques dans les Musiques Actuelles.
2. Positionnement des lieux quant aux modalités d'accompagnement et à la structuration des amateurs sur le plan territorial.
3. Traitement juridique des amateurs (pratiques, statuts, conventions, diffusion...)

Le pôle Activités Artistiques et Culturelles (AAC) est également [le relais des initiatives et des projets menés](#) en collaboration avec d'autres institutions ou structures partenaires (AJC/AFIJMA – ONDA – JMF – Institut Français - ...).

Pour les problématiques artistiques de programmation, le travail reposera principalement sur la « French team » du projet LIGHTHOUSES mené sur deux ans qui s'élargira selon les besoins aux autres membres.

2. Pôle Structuration des lieux

Dans ce pôle, l'objectif est de traiter de l'ensemble des questions relatives au portage du projet, aux structures et à leur développement tout en prenant en compte la matière voire les interrogations récurrentes qui se dégagent des divers accompagnements.

Les groupes de travail constitués se répartissent en 3 axes de travail :

- > La gouvernance des projets des lieux, de la définition au développement du projet
- > Les problématiques techniques des lieux
- > Les modèles de développement / les types d'entrepreneuriat

Ainsi, des Groupes de Travail sont mis en place sur :

- La construction collective, le partage et la transmission d'un projet
- Les logiques bénévoles et les dynamiques associatives dans une gestion professionnelle
- La valorisation, reconnaissance des salariés et bénévoles investis dans un projet d'intérêt général
- Les logiques de coopération entre acteurs d'un même territoire
- Les conventions de partenariat
- La Délégation de Service Public (DSP)
- Les Etablissements Publics Locaux (EPL)
- La billetterie dématérialisée
- Les problématiques des métiers techniques

3. Pôle Environnement territorial et professionnel

A l'exemple de ce que la FEDELIMA a mené en Languedoc-Roussillon, avec l'animation des Rencontres Territoriales des Lieux de Musiques Actuelles les 13 et 14 mai 2013 à Paloma (Nîmes) (Cf. [Programme des journées](#)) la problématique de coopération rencontre celle de la structuration territoriale des lieux et des acteurs de Musiques Actuelles ainsi que la mise en place des processus de concertation SOLIMA.

Sur ce dernier point des SOLIMA, c'est au sein du « Groupe de Travail national Lieux de Musiques Actuelles » piloté par la DGCA et relié au Conseil des Collectivités Territoriales pour le Développement Culturel (CCTDC), que la FEDELIMA travaille notamment pour une appropriation du Vade-mecum, une identification des démarches,... et, le suivi et l'accompagnement de certaines initiatives telles qu'en Finistère, en Ariège, sur l'agglomération rennaise, ou sur la Région Lorraine et Champagne Ardennes (Cf. ZIC BOOM [dossier spécial](#)).

L'actualité et les orientations de l'Assemblée Générale d'Auxerre plutôt resserrées sur les problématiques de développement local et territorial, ont conduit à avancer sur la mise en place de travaux concernant la coopération territoriale et le développement durable.

Dans le même temps, la FEDELIMA est mobilisée sur des travaux législatifs relatifs à :

- La Loi d'Orientation sur la création dans le spectacle vivant et les arts plastiques, avec les réseaux invités de la musique et via l'UFISC,
- La décentralisation via l'UFISC et en particulier, sur le volet 2 concernant les modalités de participation, la fiscalité des organismes sans but lucratif, la loi-cadre sur l'Economie Sociale et Solidaire, les Pôles Territoriaux de Coopération Economique (PTCE), ...

Enfin, la FEDELIMA a travaillé et participé aux travaux de :

- L'Observatoire des Politiques Culturelles (OPC) à des rencontres nationales les 23 et 24 octobre sur la décentralisation et la culture à Nantes
La Fédération Nationales des Collectivités Territoriales pour la Culture (FNCC) les 21 et 22 novembre
- L'Association Nationale des Directeurs des Affaires Culturelles des Grandes Villes et Agglomérations de France les 28 et 29 novembre à Rennes.